

ÉDITO

Philippe Monnet,
président de la FDSEA 25 et
de la Terre de Chez Nous et
Gilles Ory,
président du CBNFC-ORI

Évoluer ensemble

A plus d'un titre, agriculture et biodiversité sont liées. Moteur de nos systèmes agricoles, la diversité des espèces et des milieux est au cœur même de la composition de nos paysages et du bon fonctionnement de nos écosystèmes. Les services rendus à nos sociétés par la flore et la faune sauvages ne sauraient être remis en cause : production d'oxygène ou de ressources alimentaires, limitation des risques d'inondations ou de sécheresses, épuration des eaux, nettoyage des sols, pollinisation des végétaux, régulation des ravageurs et maladies... pour ne citer que ces quelques exemples.

La première vocation de l'Agriculture est de nourrir la population avec une alimentation de qualité, mais elle contribue également directement au maintien d'habitats naturels et d'espèces rares ou menacées. Des siècles d'agriculture et d'aménagement du paysage ont amené beaucoup d'espèces à s'adapter à nos activités, notamment aux milieux ouverts de l'agriculture et du pastoralisme... jusqu'à en devenir dépendantes ! Il est ainsi évident que rien n'est binaire, et que la solution aux grands défis de demain réside dans un juste équilibre qu'il nous faut trouver ensemble, dans un effort commun.

Ce partenariat entre nos deux structures constitue donc une nouvelle opportunité d'échanger sur les bases d'un vocabulaire commun, pour évoluer ensemble au service d'une nature qui nous est, à tous, essentielle.

Quelques grands chiffres

■ 16 202 Km² de territoire d'agrément

■ 2 058 583 données d'espèces répertoriées dans la base de données naturaliste du CBNFC-ORI

■ 2 078 espèces de plantes supérieures (plantes à fleurs, arbres et arbustes, fougères...) connues en Franche-Comté : dont 209 sont menacées et 4 espèces ne se trouvent actuellement plus qu'en Franche-Comté

■ 155 espèces de papillons de jour connues en Franche-Comté, dont 28 sont menacées

■ L'importance des espaces agricoles : la 1/2 des espèces végétales sont associées aux espaces agricoles et 75 % des espèces de papillons de jour et d'orthoptères (criquets/sauterelles/grillons) se rencontrent en milieu agricole de façon régulière !

Connaître, adapter, accompagner, protéger

La protection de la biodiversité : un mot qui fait de plus en plus le buzz dans les médias... Une série d'articles pour aborder le lien entre cette diversité de plantes et d'insectes et nos exploitations, en collaboration avec le Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés (CBNFC-ORI).

CBNFC-ORI ! Derrière cet acronyme peu avenant, se cache une association scientifique consacrée à l'étude et la préservation des plantes sauvages, des insectes et de leurs milieux naturels en Franche-Comté : le Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés.

Cet organisme à but non lucratif remplit une mission de service public confiée par l'Etat et fait partie du réseau des 12 Conservatoires botaniques nationaux, répartis sur l'ensemble du territoire français (Métropole et Outre-mer). Administrée par des personnes morales uniquement (Conseil Régional, Conseils départementaux, communautés de communes, ONF, Université, sociétés savantes...), l'association bénéficie d'un agrément ministériel qui s'étend sur les 4 départements de l'ex Franche-Comté. Elle agit au niveau régional, mais participe également à des actions de coopération nationales et internationales.

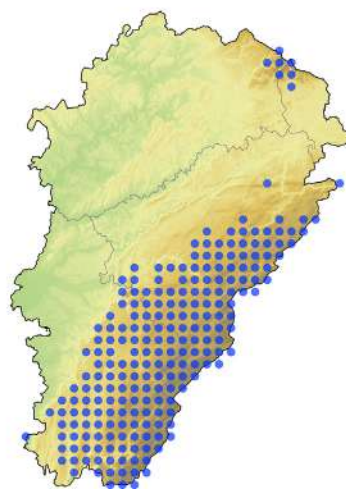


© Justine Amiotte-Suchet

■ Suivis de terrain.



■ Stand Vivo médiation avec les enfants. © Julien Ryelandt



■ Un exemple en Franche-Comté : la gentiane jaune, une espèce emblématique des paysages agricoles du Haut-Doubs.

Ni militante, ni politique, la structure joue le rôle d'expert et de référent pour toutes les questions en lien avec les espèces végétales (flore, fonge...), les invertébrés (insectes, mollusques...) et leurs milieux naturels. Elle centralise et étudie les données sur son territoire, afin d'apporter une analyse scientifique objective et un appui à tous ceux qui lui en font la demande (services publics et collectivités, gestionnaires d'espaces naturels...).

Connaître et comprendre

Identifier, localiser et inventorier les espèces et leurs milieux constituent un préalable indispensable à leur protection. L'équipe scientifique du Conservatoire assure donc la collecte et le traitement des données (anciennes et actuelles) de répartition des espèces, qu'elles soient rares, communes ou encore envahissantes sur le territoire. Les études et inventaires menés permettent ensuite de mieux comprendre, cartographier et suivre les évolutions du patrimoine naturel franc-comtois au fil du temps. Le tout est agrégé dans une base de données (comportant plus de 2 millions de données), que



© Brendan-Greffier

l'association tient à la disposition de tous.

Concrètement, cela permet d'établir un état des lieux de la diversité naturelle sur une zone donnée, de produire des indicateurs et des supports d'information, de constituer des référentiels ou encore d'élaborer des listes d'espèces (remarquables ou invasives) servant de socle à la mise en place de protocoles d'intervention.

Un exemple en Franche-Comté : la gentiane jaune, une espèce emblématique des paysages agricoles du Haut-Doubs.

Accompagner et adapter

En tant qu'expert, le Conservatoire botanique participe aussi à l'identification et la préservation des espèces rares et menacées ainsi qu'à la lutte contre les espèces invasives. Il guide notamment les décideurs publics sur les priorités de conservation et propose des mesures de préservation aux gestionnaires et propriétaires. Côté législatif, il contribue à l'évolution de la réglementation et d'une manière générale à la mise en œuvre de politiques publiques de préservation de l'environnement (Natura 2000, ENS, ZNIEFF, SCAP, ABC, TVB...). Régulièrement sollicité pour son expertise, dans le cadre de l'instruction et du suivi des procédures de police de l'environnement, il peut également intervenir dans le dispositif Éviter/Réduire/Compenser, en particulier pour accompagner la mise en œuvre et le suivi de mesures compensatoires.

Concrètement, le Conservatoire définit les espèces à enjeu sur le territoire et anime les plans d'actions ou de lutte au niveau régional, il rend un avis sur différents projets d'aménagement du territoire et joue également un rôle dans la conservation des espèces en voie de disparition, en conservant des graines ou en menant des projets de réintroduction en milieu naturel...

Quelques exemples en Franche-Comté : l'expertise et l'appui du CBNFC-ORI sont sollicités dans le cadre du concours des prairies fleuries par exemple, dans l'instruction des dossiers liés à l'utilisation de casse-cailloux, dans l'étude de plans d'urbanisation ou encore dans des sessions de formation auprès d'agriculteurs et professionnels de l'environnement...

Participer à l'information du plus grand nombre

En créant différents outils d'information et de sensibilisation ou en développant des supports de formation, le Conservatoire cherche à rendre accessible la connaissance acquise et à se rapprocher d'un public diversifié. L'objectif est d'instaurer un dialogue et d'encourager l'appropriation des différents enjeux par tous, tout en donnant à chacun les moyens d'agir à son niveau, en conciliation avec ses activités respectives...

Concrètement, cela se traduit par l'édition de supports de formation comme des guides d'identification de la flore des prairies, la publication d'atlas ou de posters consacrés aux espèces remarquables de Franche-Comté, la réalisation de campagnes d'information liées aux espèces exotiques envahissantes...

Exemple en Franche-Comté : en 2020, le Conservatoire a collaboré avec le Grand Besançon, pour la réalisation de parcours de randonnée mettant en avant des éléments intéressants de la biodiversité locale...

Une nouvelle rubrique chaque mois !

Parlons d'agriculture et de biodiversité ensemble chaque mois, dans une nouvelle rubrique technique, mise en place avec la complicité du CBNFC-ORI ! Une rubrique pour aborder, de façon technique, la place de la biodiversité dans la gestion d'une exploitation, pour évoquer des pistes d'action et s'appuyer sur des retours d'expériences...

Des questions, une problématique concrète à évoquer, un projet ? Le CBN se tient à votre disposition pour échanger !

www.cbnfc-ori.org

Et en supplément de ce numéro : la plaquette proposée par le CBNFC-ORI

« La biodiversité au service de ma ferme »